

# Gros plan sur :

Le trafic illicite de biens contrefaits et la criminalité transnationale organisée



**ONU DC**  
Office des Nations Unies  
contre la drogue et le crime



**CONTREFAÇON**

NE SOUTENEZ PAS  
LE CRIME ORGANISÉ



## **Le trafic illicite de biens contrefaits et la criminalité transnationale organisée**

En tant que crime global, se chiffrant en milliards de dollars, les groupes criminels organisés n'hésitent pas à s'engouffrer dans la brèche du commerce de marchandises contrefaites. Dans de nombreuses régions du monde, les autorités législatives régionales, nationales et internationales ont révélé l'existence de liens complexes entre ce crime et d'autres infractions graves telles que le trafic de drogues, le blanchiment d'argent et la corruption.<sup>1</sup> Selon certaines estimations, la contrefaçon pèse plus de 250 milliards de dollars par an et des centaines de milliards de plus si on inclut les produits numériques piratés et les ventes de contrefaçons domestiques.<sup>2</sup>

La question de l'implication des groupes criminels organisés dans la production et la distribution de produits contrefaits a été abordée par les autorités nationales et internationales. Des groupes comme la Camorra en Europe et dans les Amériques ou encore les Triades et Yakuza en Asie ont diversifié leur implication dans le trafic de marchandises contrefaites tout en étant impliqués dans d'autres crimes allant du trafic de drogues à la traite des êtres humains en passant par l'extorsion et le blanchiment d'argent<sup>3;4;5</sup>. Les rapports mis en œuvre par l'ONUDC ont reconnu le lien criminel stratégique et opérationnel entre la contrefaçon et des activités telles que le trafic de drogue.<sup>6</sup>

Au-delà de ces considérations, la contrefaçon présente un impact sociétal notable. Le commerce de produits contrefaits peut stimuler la corruption, accroître les coûts de la répression et avoir une répercussion sérieuse sur la santé et la sécurité publique. Elle suscite des préoccupations sociales et environnementales et s'inscrit dans une violation des lois pénales et administratives comme la fraude ou encore l'évasion fiscale et douanière.

### **Le trafic illicite de biens contrefaits : un acte criminel**

Combinant des profits élevés et une répression relativement faible du fait d'une plus grande tolérance sociale par rapport à d'autres

crimes, le trafic illicite de produits contrefaits est une juteuse source de revenus pour les groupes criminels organisés.

Dans certains cas, le trafic illicite de produits contrefaits est plus rentable que d'autres activités illégales<sup>7</sup> telles que le trafic et la vente de stupéfiants, de personnes et d'armes.<sup>8</sup> Pourtant, alors que le trafic de produits contrefaits est souvent perçu comme un « moindre crime », les conséquences peuvent être très graves, dépassant les simples manques à gagner résultant de la copie illégale de ces produits.

### **Flux financiers : Le trafic illicite de marchandises contrefaites et le lien avec le blanchiment d'argent**

Le trafic illicite de biens contrefaits offre aux criminels non seulement une source complémentaire de revenus mais aussi un moyen leur permettant de blanchir l'argent « sale ».<sup>9</sup>

En outre, les sommes provenant de la vente de produits contrefaits peuvent être canalisées et reversées pour la poursuite de la production de contrefaçons ou d'autres activités illicites. Les criminels s'alimentent aussi en produits contrefaits dans la chaîne d'approvisionnement légitime, source d'argent « propre ». Cette situation défie non seulement les efforts anti-blanchiment mais aussi les consommateurs en proie au danger constitué par ces marchandises de mauvaise qualité.<sup>10</sup>

Dans un enquête menée par le Groupe IP sur la criminalité au Royaume-Uni, 49 % des sondés ont indiqué avoir travaillé dans des affaires impliquant la contrefaçon ou le blanchiment d'argent.<sup>11</sup>

### **Le lien entre la contrefaçon et les autres crimes**

Le trafic illicite de biens contrefaits est souvent lié à d'autres crimes graves. Europol a insisté sur le fait que la contrefaçon soit de plus en plus attrayante pour le crime organisé, permettant aux organisations criminelles de « diversifier leurs gammes de produits ».<sup>12</sup> Les éléments dont on dispose suggèrent que les réseaux criminels utilisent dans le cadre de la contrefaçon les mêmes voies et les

mêmes *modus operandi* que pour le trafic de drogues, d'armes à feu ou la traite des personnes.<sup>13</sup>

Les ressources dégagées par d'autres crimes alimentent également la production et la distribution de contrefaçons. Les autorités ont révélé l'existence d'opérations dans lesquelles, les sommes résultant du trafic de drogues ont été reversées dans la contrefaçon et où les profits découlant de la vente de produits contrefaits ont été utilisés pour d'autres types d'opérations aussi répréhensibles pénalement.<sup>14 : 15</sup>

Le fonctionnement en réseau du commerce de marchandises illicites ayant pour effet l'instauration d'une « toile économique criminelle » est une autre tendance qui semble s'intensifier.<sup>16</sup> Alors que l'argent a toujours été par le passé, la monnaie d'échange des produits illicites, les groupes criminels ont de plus en plus recours de nos jours à une sorte de troc de marchandises, médicaments contre articles contrefaits et vice-versa par exemple. En utilisant les contrefaçons comme des marchandises permettant le paiement total ou partiel dans les transactions des réseaux criminels organisés, ces derniers peuvent réduire le montant du capital dont ils ont besoin pour le transfert et sont ainsi moins exposés au risque de se faire détecter.

Les éléments de preuve recueillis à partir des résultats du Programme commun de l'ONUDC et de l'Organisation mondiale des douanes et de contrôle des conteneurs (PCC) soulignent l'étendue du trafic de produits contrefaits par voie maritime. Bien qu'initialement mis en place pour aider les autorités à intercepter les drogues circulant dans des conteneurs, les compétences du PCC se sont élargies en même temps que la diversification des types d'infractions constatées par les autorités. Entre janvier et novembre 2013, plus d'un tiers des conteneurs soumis à une inspection par des équipes du PCC dans le monde entier et par conséquent interceptés, était impliqué dans des opérations de contrefaçon.<sup>17</sup>

Par ailleurs, une enquête menée par le Groupe sur la criminalité IP au Royaume-Uni a montré que 40% des sondés étaient impliqués dans des cas où la contrefaçon était liée au trafic de drogues, tandis que 29% d'entre eux ont déclaré avoir trouvé un lien entre la contrefaçon et la criminalité organisée globale.

## **La violence, la corruption et les gangs criminels**

Les groupes criminels organisés ont toujours été partie prenante du trafic illicite de marchandises contrefaites : la Camorra napolitaine par exemple a une histoire de vente de concepteur knock-off fabriqués par les mêmes personnes produisant les originaux. De nos jours, la Camorra vend de plus en plus de produits contrefaits fabriqués en Asie et ce en utilisant les mêmes canaux de commercialisation<sup>19</sup>. D'autres groupes criminels tels que la Ndrangheta ont établi des contacts avec des groupes chinois spécialisés dans l'importation de contrefaçons.<sup>20</sup>

Ce constat souligne la nature opportuniste des groupes criminels organisés : là où il y a de l'argent pouvant être dégagé illicitement, il y a des groupes criminels. Ceci explique la relation croissante entre le trafic illicite de biens contrefaits et le crime organisé mais aussi la tendance de ces groupes à se diriger vers des activités tra-

ditionnellement considérées comme des crimes économiques.<sup>21</sup> La corruption et les pots-de-vin sont intrinsèquement liés au trafic illicite de marchandises contrefaites, en particulier lorsque celles-ci sont expédiées à l'échelle internationale. La contrainte et le racket sont également associés aux pratiques de la criminalité organisée en matière de contrefaçon. Les commerçants par exemple ont été contraints de vendre des produits contrefaits au milieu de leurs stocks en règle<sup>22</sup>.

## **Fraude, évasion douanière et fiscale, violation des lois civiles et administratives**

Le trafic illicite de marchandises contrefaites a un impact négatif sur les recettes de l'Etat notamment à travers les taxes et les droits de douanes non perçus. Même au sein des pays traditionnellement considérés comme des centres de production, les pertes relatives au non-versement de l'impôt des sociétés et de la TVA sont importantes.

La contrefaçon se chiffre également en termes de coûts relatifs à la répression et à la prévention, en matière de consolidation juridique et de maintien de l'ordre, de sécurité sanitaire et sociale et en raison des blessures et des maladies. On peut également mentionner l'augmentation des coûts pour les consommateurs respectueux de la loi qui doivent payer plus pour couvrir les dépenses liées aux systèmes de sécurité et de traçabilité, aux litiges et au régime civil.

## **La tendance croissante des ventes en ligne : une opportunité pour le crime organisé**

A l'image du marché licite de vente en ligne connaissant un succès sans précédent, la vente en ligne de produits contrefaits par des groupes criminels organisés suit cette mouvance. L'étendue du rôle des groupes criminels dans cette vente n'est cependant pas encore déterminée avec précision. Néanmoins, ceux-ci se sont avérés être extrêmement polyvalents et opportunistes en terme de mise en œuvre de nouvelles voies de dégagement illicite de profit. A cette situation, s'ajoute le défi supplémentaire relatif à la piraterie numérique de films, de jeux, de musique et d'autres produits numériques évoluant sur internet, plate-forme exploitée sans scrupules par les groupes criminels. Entre vente numérique de marchandises physiques contrefaites et vente numérique dématérialisée illégale, les groupes criminels trouvent leurs lots de consommateurs et diversifient leurs perspectives de profit.

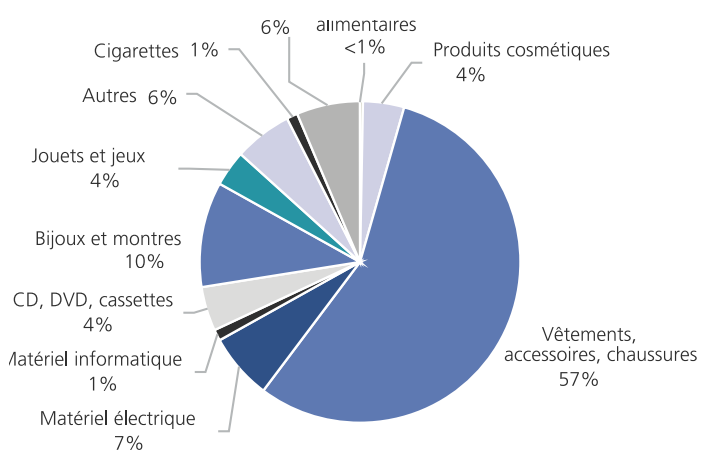
## **La valeur de la contrefaçon en tant qu'activité illicite**

Entreprise très lucrative, la contrefaçon profite à des criminels qui s'appuient d'une part sur une demande soutenue de produits bon marché et d'autres part sur de faibles coûts de production et de distribution. Du fait de sa nature illicite, l'ampleur de la contrefaçon est difficile à calculer et les estimations peuvent varier considérablement. Un chiffre largement avancé par l'OCDE place la contrefaçon comme génératrice de 250 milliards de dollars par an à l'échelle mondiale. Ce chiffre n'inclut ni les biens contrefaits produits et consommés localement, ni le volume important de produits numériques piratés et distribués via internet constituant une niche faisant gonfler ce montant de plusieurs « centaines de milliards de dollars ».<sup>23</sup>



### Saisies d'articles contrefaits opérées aux frontières de l'Union européenne, par type de produit (nombre de cas), 2008

UNODC: *The Globalization of Crime: A Transnational Organized Crime Threat Assessment* (2010), p. 178



Source: Commission européenne

### Les conséquences sociales, éthiques et sanitaires

Les coûts liés à la contrefaçon vont au-delà des pertes financières du fabricant, du vol des idées ainsi que des inventions et de l'impact global sur les taxes et les droits de douane. Présentant des conséquences sociales, éthiques et sanitaires majeures, le trafic illicite de biens contrefaits est un crime touchant presque tout le monde d'une manière ou d'une autre.

### L'impact environnemental

Les coûts environnementaux de la contrefaçon sont souvent sous-évalués. En l'absence de réglementation, la production de biens

contrefaits peut constituer une menace pour l'environnement. Colorants et produits chimiques toxiques éliminés illégalement et pollution de l'air non réglementée sont quelques-uns des exemples du danger que fait courir la contrefaçon sur l'environnement. La méconnaissance des producteurs induit un recours juridique problématique et une violation des droits des consommateurs. Elle rend d'autant plus difficile la recherche des responsables et la détermination de l'impact environnemental. De même, le stockage des contrefaçons est également une question préoccupante. Les saisies des produits électroniques contrefaits par exemple et leurs composants inconnus peuvent être très difficiles à stocker sans porter atteinte à l'environnement tout comme l'élimination des produits chimiques contrefaits utilisés dans la production de contrefaçons.<sup>24</sup>

### L'exploitation au travail

Les droits des travailleurs, le principe du salaire décent et les conditions de travail peuvent aussi être affectés. Les emplois touchant à la production de biens contrefaits sont dans la majorité des cas non réglementés et peu rémunérés. Les travailleurs se trouvent ainsi dans une situation de vulnérabilité et ne bénéficient pas du même type de protection que les travailleurs œuvrant dans le marché formel. Les préoccupations relatives à la sûreté et à la sécurité par exemple sont ignorées tandis que les prestations sociales sont inexistantes.

Il est communément admis que les migrants introduits clandestinement dans un pays donné sont contraints de vendre des biens contrefaits tandis que le travail illégal y compris celui des enfants est omniprésent dans ce type de production. Europol a observé le lien entre les migrants clandestins et les groupes criminels organisés : « La majorité des produits contrefaits sont écoulés par le biais de marchés sans licence et par la vente de rue tandis qu'un certain nombre d'entre eux sont contrôlés par des groupes criminels organisés. Les migrants clandestins, en provenance d'Afrique ou d'Asie dans la majorité des cas sont contraints de distribuer des contrefaçons ».<sup>25</sup>

Compte tenu de la nature illégale de la contrefaçon, les conditions de travail sont sans commune mesure avec celles observées

dans les entreprises légitimes pouvant également se rendre coupables de mauvais traitements et ce malgré les réglementations en vigueur. On a constaté<sup>26 ; 27</sup> divers abus dans la chaîne de production tels que des cas de violence, d'exposition à des produits dangereux ou des conditions de travail que l'on pourrait bien qualifier de mortelles. Alors que ces abus sont présents dans des systèmes de production déclarés et sujets à un certain contrôle, on imagine la situation des travailleurs pris au piège dans un travail clandestin.

La Commission européenne a constaté que ces entreprises déclarées ont tendance à respecter les droits fondamentaux des travailleurs, ce n'est pas le cas des contrefacteurs.<sup>28</sup>

De même, l'Organisation internationale du travail a évoqué ce lien entre la contrefaçon et l'exploitation au travail. Dès 1996, l'OIT a indiqué au sujet du travail et de l'industrie du vêtement que « certains ateliers clandestins respectent le droit du travail et un grand nombre d'entre eux embauche des migrants clandestins. Beaucoup sont impliqués dans la contrefaçon de produits de marque ».<sup>29</sup> Dans un rapport ultérieur remontant à l'année 2000, l'OIT a déclaré que « les ateliers clandestins employant un grand nombre d'immigrés en situation irrégulière sont souvent spécialisés dans la copie et le piratage de marchandises de marque ». En outre, ces ateliers sont caractérisés par des « pratiques contraires aux principes les plus élémentaires de respect des droits de l'homme au travail », y compris « la confiscation des papiers d'identité des travailleurs immigrés » ou encore « le logement de ces derniers dans des dortoirs insalubres » entre autres<sup>30</sup>. Un journaliste d'investigation s'intéressant à l'industrie de la mode et à la contrefaçon dans les ateliers de production a insisté sur la présence d'une main d'œuvre exploitée - en proie à des traitements cruels et criminels touchant notamment des enfants âgés de 6 ans - dans de nombreux pays

dans lesquels les travailleurs sont contraints de participer à la production de biens contrefaits.<sup>31</sup>

## Menace pour la santé et la sécurité publique

Les produits contrefaits et les médicaments frauduleux présentent un risque grave pour la santé et la sécurité publique. En l'absence de réglementation juridique et alors que les possibilités de recours sont peu nombreuses, les consommateurs sont exposés à des produits dangereux et inefficaces.

Les criminels opérant dans toutes les zones offrant des perspectives de profit, l'étendue de la criminalité est beaucoup plus vaste que la simple copie de sacs à main de marque et de DVD. Des jouets pour enfants aux pièces de voiture, de l'alcool aux outils agricoles, des vêtements aux cosmétiques, la liste est aussi longue que diversifiée et peu de marchandises sont à l'abri de la contrefaçon. Même des contrefaçons de pièces d'avion civil et militaire ont été signalées au cours des dernières années au même titre que des composants électriques, nous laissant imaginer le risque que présentent ces faux pour la sécurité et la santé publique.<sup>32 ; 33</sup>

Les produits défectueux contrefaits peuvent conduire directement à des blessures ou à la mort. La vaste gamme d'articles copiés illégalement peut avoir des conséquences fatales et ce dans de nombreuses régions du monde, notamment dans les pays en voie de développement.

Le tableau 1 établi par l'OCDE montre à quel point cette liste de biens contrefaits et de produits frauduleusement est extensive et révélatrice des dangers qu'ils font peser sur les consommateurs exposés à de graves préjudices :<sup>34</sup>

**Tableau 1 : La diversité des produits fabriqués illicitement (par catégories)**

<b>Automobile</b>	Scooters, moteurs, pièces de moteur, panneaux de carrosserie, airbags, pare-brise, pneus, roulements, amortisseurs, suspension et direction, tendeurs de courroie automatiques, bougies, plaquettes de freins à disques, disques d'embrayage, huile, filtre, pompe à huile, pompe à eau, pièces de châssis, composants du moteur, phares, ceintures, tuyaux, essuie-glaces, grilles, matériaux d'étanchéité, bagues, garnitures intérieures, liquide de frein, produit d'étanchéité, roues, moyeux, antigel, liquide pare-brise
<b>Produits chimiques/pesticides</b>	Insecticides, herbicides, fongicides, revêtements antiadhésifs
<b>Electronique grand public</b>	Composants informatiques (moniteurs, boîtiers, disques durs), matériel informatique, webcams, dispositifs de commande à distance, téléphones portables, téléviseurs, lecteurs CD et DVD, haut-parleurs, caméras, casques, adaptateurs USB, rasoirs, sèche-cheveux, fers à repasser, mélangeurs, autocuiseurs, bouilloires, friteuses, appareils d'éclairage, détecteurs de fumée, horloges
<b>Composants électriques</b>	Composants utilisés dans la distribution d'énergie et transformateurs, appareillages, moteurs et générateurs de gaz et turbines hydrauliques, ensembles turbine-alternateur, relais, agendas, disjoncteurs, fusibles, appareillages de commutation, tableaux de distribution et accessoires de câblage, batteries
<b>Produits alimentaires, boissons et produits agricoles</b>	Fruits (kiwis), légumes conservés, lait en poudre, beurre, ghee, aliments pour bébés, café instantané, alcool, boissons, bonbons/sucreries, graines de maïs
<b>Médicaments</b>	Médicaments utilisés pour traiter le cancer, le VIH, la malaria, l'ostéoporose, le diabète, l'hypertension, l'hypercholestérolémie, les maladies cardiovasculaires, l'obésité, les maladies infectieuses, la maladie d'Alzheimer, la maladie de la prostate, le dysfonctionnement érectile, l'asthme et les infections fongiques, les antibiotiques, les produits antipsychotiques, les stéroïdes, les comprimés anti-inflammatoires, les analgésiques, les médicaments contre la toux, les hormones et les vitamines, les traitements pour les cheveux et la perte de poids
<b>Tabac</b>	Cigarettes, cigares, tabac à priser
<b>Produits de toilette et autres produits ménagers</b>	Produits domestiques et produits de soins personnels y compris les shampooings, détergents, parfums, produits féminins, produits de soins de la peau, déodorants, dentifrice, produits de soins dentaires, systèmes de rasage, lames de rasoir, cirage, médecine sans ordonnance



Parmi les nombreux produits illicites pouvant être nocifs pour les consommateurs, trois catégories peuvent être dégagées : les médicaments frauduleux, les produits alimentaires contrefaits et les biens de consommation électriques.

### Les médicaments frauduleux

Ils constituent une des formes les plus néfastes de cette activité illicite à travers la fabrication, le commerce et la consommation de ces produits présentant un risque particulièrement dangereux pour la santé. L'activité criminelle en la matière est de grande ampleur : la vente de médicaments frauduleux de l'Asie de l'Est et du Pacifique à l'Asie du Sud-est et l'Afrique s'élève à elle seule à 5 milliards de dollars par an<sup>35</sup>, somme considérable introduite dans l'économie illicite.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé, 1% des médicaments disponibles dans les pays développés sont susceptibles d'être frauduleux. Ce chiffre s'élève à 10% dans divers pays en voie de développement et dans certaines régions d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine tandis que les produits pharmaceutiques frauduleux pourraient s'élever à près de 30% du marché. Dans un article<sup>36</sup> paru mi-2012 dans la revue médicale *The Lancet*, il a été estimé que près d'un tiers des antipaludiques utilisés en Asie de l'Est et dans l'Afrique sub-saharienne était frauduleux<sup>37</sup>.

Les médicaments mal fabriqués présentent des dangers particuliers. Soit ils présentent un mauvais dosage de substances actives, soit ils en sont dépourvus, soit ils comportent un composant totalement étranger. Dans certains cas, on a détecté des substances hautement toxiques dans des médicaments frauduleux comme de la mort au rat.<sup>38</sup> Ces médicaments frauduleux privent également de traitement les personnes malades, les laissant vulnérables à la maladie qu'ils sont censés combattre. Ils contribuent aussi au développement de maladies très dangereuses en favorisant l'apparition de souches résistantes aux médicaments.

Tous les types de médicaments, qu'ils soient de marque ou génériques peuvent être fabriqués frauduleusement. Parmi ceux-ci, on peut mentionner les analgésiques ordinaires, les antihistaminiques, les médicaments « de style de vie » tels que ceux pris

pour la perte de poids, le trouble de l'activité sexuelle mais aussi d'autres médicaments vitaux comme ceux pour le traitement du cancer et des maladies cardiaques. Les médicaments utilisés pour le traitement de la dépression, de la schizophrénie, du diabète, de la pression artérielle et du cholestérol sont les plus sujets à cette fabrication frauduleuse. En Afrique de l'Ouest, les médicaments frauduleux ont connu une augmentation marquée et ce notamment pour les antibiotiques, les antirétroviraux et les médicaments servant à lutter contre les maladies mortelles telles que le paludisme et la tuberculose.

En octobre 2011, une enquête menée par Gallup a interrogé près de 1000 personnes en Afrique sub-saharienne ayant été confrontées à des médicaments frauduleux.<sup>39</sup> Près d'un adulte sur cinq des pays étudiés a déclaré avoir été « victime » de médicaments frauduleux en personne ou au sein de leur famille.

**Certains médicaments sont connus pour être nettement plus rentables au kilogramme que certaines drogues illicites. Dans une étude réalisée par le ministère italien du Développement économique, on a constaté que les groupes criminels ont dégagé à maintes reprises plus de revenus de la production et de la vente de médicaments frauduleux que de drogues illicites telles que la cocaïne, l'héroïne ou l'opium.<sup>40</sup>**

### Aliments et boissons contrefaits

La question des denrées alimentaires est un autre domaine au cœur de la question de la contrefaçon, largement exploité par les contrefacteurs et souvent inconsideré dans l'esprit du public lors de l'analyse des produits contrefaits. Chaque année, tous les consommateurs sont trompés à travers le monde en achetant des denrées alimentaires contrefaites à des prix élevés. La méconnaissance volontaire et la dénaturation des aliments au même titre que les articles de luxe est un stratagème mis en œuvre par les criminels leur permettant d'augmenter les prix. Une estimation récente

basée sur les données de la Food Standards Agency<sup>41</sup> au Royaume-Uni suggère que la fraude pourrait affecter jusqu'à 10% de tous les aliments achetés dans le pays. Un exemple éloquent est celui du « saumon sauvage » qui est dans un cas sur sept en réalité un poisson d'élevage.

Mais il ne s'agit pas simplement de cas de personnes dupées, croyant manger des aliments de qualité supérieure. Parmi les exemples de denrées alimentaires pouvant être mortelles, on peut évoquer le cas du lait contaminé à la mélamine en Chine où des milliers de bébés sont tombés malade après avoir consommé une formule contenant ce produit chimique toxique utilisé dans la production de plastique. Bien que les produits chimiques soient interdits dans les aliments, on a reporté certains cas d'ajout de lait édulcoré afin de rendre le liquide plus riche en protéines. Les répercussions de cette crise alimentaire se sont faites ressentir à l'échelle internationale et les craintes que ces produits contaminés puissent atteindre d'autres parties du monde ont été réelles. On a également constaté des cas où des produits chimiques dangereux ont été trouvés en substitution à d'autres additifs tolérés et donc plus chers.

En 2012, l'alcool frelaté a tué au moins 20 personnes en République Tchèque et d'autres personnes ont été atteintes de maladies graves tandis que certaines ont perdu la vue.<sup>42</sup> Les solutions avaient été embouteillées et étiquetées pour s'apparenter à de véritables marques alors qu'elles contenaient un méthanol chimique industriel utilisé dans les liquides pour laver le pare-brise des voitures.<sup>43</sup>

## Les biens de consommation électriques

Ces marchandises peuvent également faire l'objet de contrefaçons et les conséquences d'une telle fabrication sont tout autant dangereuses ou mortelles. Qu'il s'agisse de produits de beauté, d'accessoires de cuisine ou de l'électronique de divertissement, ce champ présente une véritable menace pour des consommateurs peu méfiants. La multiplicité de ces produits électroniques contrefaits est particulièrement inquiétante : ces contrefaçons peuvent être des produits finis ou dans certains cas entrer dans la chaîne d'approvisionnement de pièces fabriquées frauduleusement et être utilisées par inadvertance pour des marchandises légitimes.<sup>44</sup>

Les batteries contrefaites par exemple largement utilisées dans les biens de consommation peuvent contenir des substances chimiques volatiles prêtes à exploser. Les câblages contrefaits ou d'autres composants se trouvant à l'intérieur de ces produits ménagers peuvent manquer d'isolation, fondre pendant l'utilisation et prendre feu.

Bien que les cas de danger représenté par l'électronique contrefait abondent, les deux exemples suivants sont révélateurs de la réalité du risque couru par la santé et la sécurité des personnes. Dans le premier cas, une jeune fille de 17 ans a été gravement brûlée à la tête après avoir utilisé un défrisant pour cheveux contrefait et sujet à surchauffe.<sup>45</sup> Dans le second, une femme a été tuée en répondant à un appel alors que son téléphone portable était en charge. Le chargeur contrefait semblerait être le responsable de l'accident, manquant de composants de sécurité de base empêchant le courant électrique continu d'entrer dans l'appareil.<sup>46</sup>

## Que peut-on faire ? Que faisons-nous ?

Compte tenu du lien évident en la criminalité transnationale organisée et le trafic illicite de biens contrefaits - lien reconnu au niveau national et international - il existe différentes manières d'aborder la question. On peut dénombrer ainsi un certain nombre de domaines et de champs d'action ouverts aux autorités et aux consommateurs.

### Mesures législatives

**Adopter et mettre pleinement en œuvre la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée :** La contrefaçon est une opération mondiale répartie dans de nombreux pays et organisée par des réseaux criminels transfrontaliers. Il en résulte un besoin croissant de conduire une action au niveau local et international. La Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée<sup>47</sup> est la plate-forme de coopération la plus inclusive du monde en matière de lutte contre le crime organisé. 179 pays sont actuellement partie à la Convention<sup>48</sup>, engagés à lutter contre le crime organisé local et international grâce à la coopération et à mettre en conformité leurs lois nationales.

En tant qu'instrument central de la lutte contre la criminalité transnationale organisée, la Convention repose sur le principe de coopération internationale. Plus encore que d'encourager l'adoption de mesures telles que la création d'infractions pénales nationales types, elle exhorte les pays à mettre en place des cadres juridiques pour l'extradition, l'entraide judiciaire et la coopération législative. Dans le cadre de la Convention, les Etats parties pourraient décider d'adopter des lois plus sévères afin de lutter contre le trafic illicite de marchandises contrefaites et en particulier dans les cas où elles font peser un risque sur la santé et la sécurité publique.

**Renforcement de la législation sur le blanchiment d'argent :** Alors que le trafic illicite de biens contrefaits et le blanchiment d'argent apparaissent comme intrinsèquement liés, il semble fondamental de s'assurer que les lois nationales soient à même de lutter contre toutes les formes de blanchiment d'argent. Compte tenu du réinvestissement des recettes de la contrefaçon dans d'autres formes de criminalité organisée, le suivi et la confiscation des avoirs illicites est problématique. L'Institut interrégional de recherche des Nations unies sur la criminalité et la justice (UNICRI) et l'Action pour mettre un terme à la contrefaçon et au piratage (BASCAP) de la Chambre de commerce internationale (ICC) ont récemment présenté une argumentation détaillée sur la question. Plaidant pour la confiscation des recettes du crime, les deux organisations ont appelé les gouvernements à saisir les bénéfices réalisés par les réseaux criminels organisés, mesure apparaissant plus complète et plus efficace qu'un simple emprisonnement.<sup>49</sup>

### Actions opérationnelles

**Partenariats transfrontaliers et multisectoriels :** Le trafic illicite de produits contrefaits n'est évidemment pas une question touchant un pays unique mais la production, le trafic et la vente de ces articles répondent véritablement à une logique transnationale. Ainsi, les enquêtes bilatérales et multilatérales apparaissent comme déterminantes. Equiper les fonctionnaires avec des outils pour

identifier les produits contrefaits serait un moyen efficace pour lutter contre ce crime. Le susmentionné Programme commun de l'ONU DC et de l'Organisation mondiale des douanes et de contrôle des conteneurs (PCC) est une méthode aidant les fonctionnaires à confisquer les contrefaçons et autres marchandises illicites avant qu'elles ne parviennent aux consommateurs. Un réseau de coopération régionale de procureurs entre l'ONU DC, INTERPOL et d'autres constituerait une plateforme idéale pour tracer les saisies afin de remonter la chaîne d'approvisionnement et d'enquêter sur les réseaux criminels impliqués dans ce commerce illicite. Ce type d'enquêtes dites « de traçabilité » pourrait aider à démanteler les réseaux criminels engagés dans le trafic de drogues et d'autres produits illicites.

## Actions des consommateurs :

**Développer et utiliser des outils innovants :** La contrefaçon peut être abordée à travers la responsabilisation des consommateurs afin de les éclairer et d'orienter leurs choix. La campagne de l'ONU DC « Contrefaçon : Ne soutenez pas le crime organisé »<sup>50</sup> est un exemple du type d'initiatives de sensibilisation devant être conduites et approfondies en vue de mobiliser tous les consommateurs contre cette entreprise criminelle et de priver le crime organisé d'une source de revenus lucrative et faiblement risquée. Des enquêtes ont montré que le public est conscient que la contrefaçon aide la criminalité organisée et constitue une menace pour la santé et la sécurité publique des consommateurs.<sup>51 ; 52</sup> Par extension donc, ces derniers devraient pouvoir disposer d'outils leur permettant

d'orienter leurs choix de consommation. A cet égard, le « Check-it » (I-Checkit) mis en place par INTERPOL offre au grand public un outil de vérification du produit afin de s'assurer que les produits sont originaux et non-contrefaits.<sup>53</sup>

## Capacitation :

**Formation :** Les compétences dans le suivi et la lutte contre les menaces actuelles et émergentes relatives à la contrefaçon peuvent varier considérablement d'un pays à l'autre. L'International IP Crime Investigators College (IIPCIC) dirigé par INTERPOL et l'Université UL (Underwriters Laboratories) sont des exemples des démarches pouvant être mises en œuvre. Elles visent à consolider la loi, s'adressent aux autorités étatiques et au secteur privé IP d'enquêtes sur les crimes par le biais de cours en ligne.<sup>54</sup>

## Outils techniques :

**Test :** Un certain nombre d'organisations nationales et internationales joue un rôle de contrôle des produits dans le cadre de la protection de la santé et de la sécurité des consommateurs. Il existe aussi des outils spécifiques permettant la détection de produits contrefaits avant qu'ils ne parviennent aux consommateurs. Un tel dispositif développé par la US Food and Drug Administration sous forme d'un appareil portatif a été utilisé pour identifier les contrefaçons dans différents secteurs de production<sup>55</sup>. Dans ces circonstances, il apparaît nécessaire d'établir une formation coordonnée à même d'harmoniser les approches.

### Avertissement

L'original de la présente fiche n'a pas été revu par les services d'édition. Son contenu ne reflète pas nécessairement les vues ou la politique de l'ONU DC ou des organisations qui y contribuent, pas plus qu'il n'en vaut approbation. Les appellations employées dans la présente fiche et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part de l'ONU DC, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

<sup>1</sup> INTERPOL, Europol and several national law enforcement entities have highlighted a link to organized crime. The United Kingdom's Annual Report for 2011/12 on intellectual property crime argues that there is a definitive link between counterfeiting and organized crime: "IP crime has to be organized as it involves so many different stages usually across international boundaries. There are numerous examples of investigations into other types of serious and organized crime uncovering a link to IP crime and vice versa". (UK IP Crime Group, 'IP Crime: Annual Report 2011-2012', p.14, 2012. Available from <http://www.ipo.gov.uk/ipcreport11.pdf>)

<sup>2</sup> Organization for Economic Cooperation and Development, "Magnitude of counterfeiting and piracy of tangible products: an update", November 2009. Available from [www.oecd.org/dataoecd/57/27/44088872.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/57/27/44088872.pdf).

<sup>3</sup> Organization for Economic Cooperation and Development (OECD), "The Economic Impact of Counterfeiting and Piracy: Executive Summary", p.12, 2007, OECD Publishing. Available from <http://dx.doi.org/10.1787/9789264037274-en>.

<sup>4</sup> UNICRI, "Illicit trafficking of counterfeit goods, a Global Spread, a Global Threat", p.118, 2008. Available from [http://www.unicri.it/news/files/2007-12-01\\_ctf\\_2k8\\_final.zip](http://www.unicri.it/news/files/2007-12-01_ctf_2k8_final.zip).

<sup>5</sup> United Nations Interregional Crime and Justice Research Institute (UNICRI) / Ministero dello Sviluppo Economico (Italy), "La Contraffazione come attività gestita dalla criminalità organizzata transnazionale: Il caso Italiano", p.184, 2012. Available from [http://www.unicri.it/topics/counterfeiting/organized\\_crime/mapping/contraf\\_unicr2%281%29.pdf](http://www.unicri.it/topics/counterfeiting/organized_crime/mapping/contraf_unicr2%281%29.pdf)

<sup>6</sup> UNODC, "Transnational Organized Crime in East Asia and the Pacific: A Threat Assessment", p.127, April 2013. Available from <http://www.unodc.org/toc/en/reports/TOCTA-EA-Pacific.html>.

<sup>7</sup> Europol, "OCTA 2011: EU Organised Crime Threat Assessment", p.48, 2011. Available from <https://www.europol.europa.eu/sites/default/files/publications/octa2011.pdf>.

<sup>8</sup> Organization for Economic Cooperation and Development (OECD), "The Economic Impact of Counterfeiting and Piracy: Executive Summary", p.12, 2007, OECD Publishing. Available from <http://dx.doi.org/10.1787/9789264037274-en>.

<sup>9</sup> United Nations Interregional Crime and Justice Research Institute (UNICRI) / International Chamber of Commerce 'Business Action to Stop Counterfeiting and Piracy' (ICC BASCAP), "Confiscation of the Proceeds of Crime: a Modern Tool for Deterring Counterfeiting and Piracy", p.13, 2013. Available from <http://www.iccwbo.org/Data/Documents/Bascap/Why-enforce/Links-to-organized-crime/Proceeds-of-Crime>.

<sup>10</sup> Council of Europe, "MONEYVAL: Committee of experts on the evaluation of anti-money laundering measures and the financing of terrorism", p.10, 2008. Available from [http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/moneyval/typologies/MONEYVAL%282008%2922RRRepTyp\\_counterfeiting.pdf](http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/moneyval/typologies/MONEYVAL%282008%2922RRRepTyp_counterfeiting.pdf).

<sup>11</sup> UK IP Crime Group, "IP Crime: Annual Report 2011-2012", p.70, 2012. Available from <http://www.ipo.gov.uk/ipcreport11.pdf>.

<sup>12</sup> Europol, "Serious and Organised Crime Threat Assessment (Public Version)", p.22, March 2013. Available from [https://www.europol.europa.eu/sites/default/files/publications/europol\\_soc2013\\_report.pdf](https://www.europol.europa.eu/sites/default/files/publications/europol_soc2013_report.pdf).

<sup>13</sup> United Nations Interregional Crime and Justice Research Institute (UNICRI) / Ministero dello Sviluppo Economico (Italia), "La contraffazione come attività gestita dalla criminalità organizzata Transnazionale: Il caso Italiano", p.12, 2012. Available from [http://www.unicri.it/in\\_focus/files/contraf\\_unicr2.pdf](http://www.unicri.it/in_focus/files/contraf_unicr2.pdf).



- <sup>14</sup> United Nations Interregional Crime and Justice Research Institute (UNICRI) / International Chamber of Commerce 'Business Action to Stop Counterfeiting and Piracy' (ICC BASCAP), "Confiscation of the Proceeds of Crime: a Modern Tool for Deterring Counterfeiting and Piracy", p.13, 2013. Available from <http://www.iccwbo.org/Data/Documents/Bascap/Why-enforce/Links-to-organized-crime/Proceeds-of-Crime>.
- <sup>15</sup> United Nations Interregional Crime and Justice Research Institute (UNICRI) / Ministero dello Sviluppo Economico (Italy), "La Contraffazione come attività gestita dalla criminalità organizzata transnazionale: Il caso Italiano", p.85, 2012. Available from [http://www.unicri.it/topics/counterfeiting/organized\\_crime/mapping/contraf\\_unicr2%281%29.pdf](http://www.unicri.it/topics/counterfeiting/organized_crime/mapping/contraf_unicr2%281%29.pdf)
- <sup>16</sup> Europol, "OCTA 2011: EU Organised Crime Threat Assessment", p.8, 2011. Available from <https://www.europol.europa.eu/sites/default/files/publications/octa2011.pdf>.
- <sup>17</sup> Out of a total of 220 container seizures, 78 containers were seized with IPR goods inside.
- <sup>18</sup> UK IP Crime Group, "IP Crime: Annual Report 2011-2012", p.70, 2012. Available from <http://www.ipo.gov.uk/ipcreport11.pdf>.
- <sup>19</sup> United Nations Office on Drugs and Crime, "The Globalization of Crime: A Transnational Organized Crime Threat Assessment", p.180, 2010. Available from [http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/tocta/TOCTA\\_Report\\_2010\\_low\\_res.pdf](http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/tocta/TOCTA_Report_2010_low_res.pdf).
- <sup>20</sup> Europol, "OCTA 2011: EU Organised Crime Threat Assessment", p.36, 2011. Available from <https://www.europol.europa.eu/sites/default/files/publications/octa2011.pdf>.
- <sup>21</sup> UNICRI, "Illicit trafficking of counterfeit goods, a Global Spread, a Global Threat", p.103, 2008. Available from <http://illicittraffickingofcounterfeitgoods.unicri.it/report2008.php>.
- <sup>22</sup> United Nations Interregional Crime and Justice Research Institute (UNICRI) / Ministero dello Sviluppo Economico (Italy), "La Contraffazione come attività gestita dalla criminalità organizzata transnazionale: Il caso Italiano", p.81, 2012. Available from [http://www.unicri.it/topics/counterfeiting/organized\\_crime/mapping/contraf\\_unicr2%281%29.pdf](http://www.unicri.it/topics/counterfeiting/organized_crime/mapping/contraf_unicr2%281%29.pdf)
- <sup>23</sup> Organization for Economic Cooperation and Development, "Magnitude of counterfeiting and piracy of tangible products: an update", November 2009. Available from [www.oecd.org/dataoecd/57/27/44088872.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/57/27/44088872.pdf).
- <sup>24</sup> Soentgen, Judith. "Disposing of counterfeit goods: unseen challenges", WIPO Magazine, November 2012. Available from: [http://www.wipo.int/wipo\\_magazine/en/2012/06/article\\_0007.html](http://www.wipo.int/wipo_magazine/en/2012/06/article_0007.html).
- <sup>25</sup> Europol, "OCTA 2011: EU Organised Crime Threat Assessment", p.36, 2011. Available from <https://www.europol.europa.eu/sites/default/files/publications/octa2011.pdf>.
- <sup>26</sup> [http://www.oxfam.org/en/news/pressreleases2006/pr060524\\_labor](http://www.oxfam.org/en/news/pressreleases2006/pr060524_labor)
- <sup>27</sup> <http://www.cleanclothes.org/>
- <sup>28</sup> [http://ec.europa.eu/enterprise/newsroom/cf/itemdetail.cfm?item\\_id=6589](http://ec.europa.eu/enterprise/newsroom/cf/itemdetail.cfm?item_id=6589).
- <sup>29</sup> [http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/media-centre/press-releases/WCMS\\_008075/lang--en/index.htm](http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/media-centre/press-releases/WCMS_008075/lang--en/index.htm).
- <sup>30</sup> [http://www.coc-runder-tisch.de/inhalte/texte\\_grundlagen/labour\\_practices\\_footwear\\_ilo.pdf](http://www.coc-runder-tisch.de/inhalte/texte_grundlagen/labour_practices_footwear_ilo.pdf).
- <sup>31</sup> Thomas, D. (2007) *Deluxe: How Luxury Lost Its Lustre*. London: Penguin Books.
- <sup>32</sup> UNICRI, "Illicit trafficking of counterfeit goods, a Global Spread, a Global Threat", pp.5/7/15/55, 2008. Available from <http://illicittraffickingofcounterfeitgoods.unicri.it/report2008.php>.
- <sup>33</sup> International Ant-Counterfeiting Coalition, "White Paper - The Negative Consequences of International Intellectual Property Theft: Economic Harm, Threats to the Public Health and Safety, and Links to Organized Crime and Terrorist Organizations", pp.9-11, 2005. Available from: <http://counterfeiting.unicri.it/docs/International%20AntiCounterfeiting%20Coalition.White%20Paper.pdf>.
- <sup>34</sup> Organization for Economic Cooperation and Development (OECD), "The Economic Impact of Counterfeiting and Piracy: Executive Summary", p.10, 2007, OECD Publishing. Available from <http://dx.doi.org/10.1787/9789264037274-en>.
- <sup>35</sup> United Nations Office on Drugs and Crime, "Transnational Organized Crime in East Asia and the Pacific: A Threat Assessment", p.129, 2013. Available from [http://www.unodc.org/documents/southeastasiaandpacific/Publications/2013/TOCTA\\_EAP\\_web.pdf](http://www.unodc.org/documents/southeastasiaandpacific/Publications/2013/TOCTA_EAP_web.pdf).
- <sup>36</sup> World Health Organization, "Counterfeit medicines: an update on estimates", 15 November 2006. Available from [www.who.int/medicines/services/counterfeit/impact/TheNewEstimatesCounterfeit.pdf](http://www.who.int/medicines/services/counterfeit/impact/TheNewEstimatesCounterfeit.pdf). Accessed 14 November 2013.
- <sup>37</sup> The Lancet. 2012. [www.thelancet.com](http://www.thelancet.com).
- <sup>38</sup> INTERPOL, "Pharmaceutical Crime". Available from: <http://www.interpol.int/Crime-areas/Pharmaceutical-crime/The-dangers>.
- <sup>39</sup> Gallup. 5 October 2011. "Fake Medicine Common in Many Sub-Saharan African Countries". Available from: <http://www.gallup.com/poll/149942/fake-medicine-common-sub-saharan-african-countries.aspx>.
- <sup>40</sup> United Nations Interregional Crime and Justice Research Institute (UNICRI) / Ministero dello Sviluppo Economico (Italy), "La contraffazione come attività gestita dalla criminalità organizzata Transnazionale: Il caso Italiano", p.55, 2012. Available from [http://www.unicri.it/in\\_focus/files/contraf\\_unicr2.pdf](http://www.unicri.it/in_focus/files/contraf_unicr2.pdf).
- <sup>41</sup> Kate Ravilious, "Buyer beware", *New Scientist*, vol. 192, No. 2577 (November 2006), pp. 40-43.
- <sup>42</sup> BBC News: "Czechs ban spirits after bootleg alcohol poisoning", 15 September 2012. Available from: <http://www.bbc.co.uk/news/world-europe-19608461>.
- <sup>43</sup> The Economist: "Czech Methanol", 17 September 2012. Available from: <http://www.economist.com/blogs/easternapproaches/2012/09/czech-methanol>.
- <sup>44</sup> UK IP Crime Group, "IP Crime: Annual Report 2011-2012", p.25-26, 2012. Available from <http://www.ipo.gov.uk/ipcreport11.pdf>.
- <sup>45</sup> BBC News: "Leicestershire warning after fake straightener burns", 10 September 2010. Available from: <http://www.bbc.co.uk/news/uk-england-leicestershire-11260351>
- <sup>46</sup> South China Morning Post: "'Fake' iPhone charger cited in electrocution death probe", 20 July 2013. Available from: <http://www.scmp.com/news/china/article/1283818/woman-electrocuted-while-answering-iphone-may-have-been-using-fake?page=all>
- <sup>47</sup> <http://www.unodc.org/documents/treaties/UNTOC/Publications/TOC%20Convention/TOCebook-e.pdf>.
- <sup>48</sup> See: [http://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&tmtdsg\\_no=XVIII-12&chapter=18&lang=en](http://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&tmtdsg_no=XVIII-12&chapter=18&lang=en).
- <sup>49</sup> United Nations Interregional Crime and Justice Research Institute (UNICRI) / International Chamber of Commerce 'Business Action to Stop Counterfeiting and Piracy' (ICC BASCAP), "Confiscation of the Proceeds of Crime: a Modern Tool for Deterring Counterfeiting and Piracy", 2013. Available from <http://www.iccwbo.org/Data/Documents/Bascap/Why-enforce/Links-to-organized-crime/Proceeds-of-Crime>.
- <sup>50</sup> See <http://www.unodc.org/counterfeit>.
- <sup>51</sup> Eurobarometer, "Internal Market: Awareness, Perceptions and Impacts", Special Eurobarometer 363, September 2011, pp.97-98. Available from [http://ec.europa.eu/public\\_opinion/archives/ebs/ebs\\_363\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_363_en.pdf).
- <sup>52</sup> Office for Harmonization in the Internal Market (Trademarks and Designs), "The European Citizens and Intellectual Property: Perceptions, Awareness and Behaviour", November 2013, p.50. Available from [http://oami.europa.eu/ows/rw/resource/documents/observatory/IPPPerception/european\\_public\\_opinion\\_study\\_web.pdf](http://oami.europa.eu/ows/rw/resource/documents/observatory/IPPPerception/european_public_opinion_study_web.pdf).
- <sup>53</sup> INTERPOL Media Release, "Empowering consumers essential to combat illicit trade and counterfeiting, says INTERPOL Chief", 24 April 2013. Available from <http://www.interpol.int/News-and-media/News-media-releases/2013/PR053>.
- <sup>54</sup> See <http://www.iipcc.org>.
- <sup>55</sup> US Food and Drug Administration News Release, "FDA launches partnership to protect against counterfeit anti-malarial medicines with FDA-developed handheld detection tool", 24 April 2013. Available from <http://www.fda.gov/NewsEvents/Newsroom/PressAnnouncements/ucm349195.htm>.



**ONUDC**

Office des Nations Unies  
contre la drogue et le crime



Les produits contrefaits génèrent plus de 250 milliards de dollars par an pour les entreprises criminelles et leurs achats pourraient bien financer d'autres activités criminelles encore plus sinistres.

Non seulement les produits contrefaits soulèvent plusieurs questions morales telles que le l'exploitation et l'atteinte à l'environnement mais ils pourraient tout autant être nocives et dangereux pour les consommateurs. La nouvelle campagne de l'ONUDC souligne les conséquences souvent imprévues des marchandises contrefaites.